

Bordereau de versement Taxe d'apprentissage

Année 2020

Raison sociale de l'entreprise

N° de SIRET :

Adresse :

Code Postal: Ville :

Réfèrent de la taxe d'apprentissage dans votre structure

Prénom / Nom :

Fonction :

Téléphone :

Mél :

Affectation de la taxe d'apprentissage

Destinataire

École nationale supérieure d'Architecture de Toulouse

83 rue Aristide Maillol

BP 10629

31106 Toulouse

n° Siret 193 101 508/00011

n° UAI 0310150V

Montant :

Versement effectué

Date :

Moyen de paiement :

Par carte bancaire à l'école auprès de l'agence comptable
Bureau ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 16h et le vendredi de 8h30 à 12h.

Par virement bancaire en indiquant ses coordonnées et le libellé "Taxe d'apprentissage 2020"
Le versement s'effectuera sur le compte ouvert au nom de l'Agent comptable de l'Ensa Toulouse :

Titulaire du compte : Agent comptable de l'ENSA Toulouse

Nom et adresse de la banque : TRESOR PUBLIC

code banque : 10071

code guichet : 31000

numéro de compte et clé : 00001001348

Par chèque libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'Ensa Toulouse

Pour nous permettre de respecter vos attentes et de suivre votre contribution, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner ce document dûment complété :

Par courrier :

Anissa Mérot – Taxe d'apprentissage

École nationale supérieure d'Architecture de Toulouse

83 rue Aristide Maillol

BP 10629

31106 Toulouse

Par courriel : anissa.merot@toulouse.archi.fr

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception du versement.